



Le Partenariat d'assistance technique – Mécanisme de déploiement d'expert (PAT-MDE)

Numéro de référence de la DDP: 105343

MODIFICATION N° 7 – 4 décembre 2020

1. La première ligne de l'annexe D – Critères d'évaluation, Exigences cotées, Exigence A sera modifiée

DE :

Jusqu'à un maximum de 3 pages par projet/6 pages au total

À :

Jusqu'à un maximum de 5 pages par projet/10 pages au total

– FIN –

MODIFICATION N° 7 – 4 décembre 2020